



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRA.FR

NUMÉRO E-E83745

VALABLE JUSQU'AU 15/11/2023

ÉDITÉ LE 20/10/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/06/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS

Siret : 504 170 473 00038

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 3277850

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 127504913

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 127504913

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : DESILES DHIARD

3 RUE DES BOULEAUX
72160 THORIGNE SUR DUE

Téléphone : 02 43 89 14 27

Portable : 06 37 34 66 22

Fax : 02 43 89 14 27

Site Internet : www.desiles-dhiard-charpente.fr

E-mail : desiles.dhiard@orange.fr

Responsabilité légale :

DESILES CLAUDE GÉRANT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	22/09/2021
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	22/09/2021
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	22/09/2021
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	22/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.